

## Délibération du CONSEIL

ADMINISTRATION - PATRIMOINE ET SECURITE - SECURITE ET RISQUES

### Association du Haut Comité Français pour la Défense Civile - Renouvellement de l'adhésion à la plateforme de veille « Risques et Sécurité »

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Métropole Européenne de Lille (MEL), en se substituant à Lille Métropole, s'est dotée de compétences nouvelles dont celles de la prévention de la délinquance et de la sécurité civile.

Par ailleurs, de plus en plus régulièrement, notre établissement public est soumis à des événements majeurs, de dimension nationale ou locale, impactant le territoire métropolitain.

Aussi, pour exercer pleinement ses compétences, la MEL se doit de disposer d'un support d'informations et de références indispensable à une gestion préventive et opérationnelle des situations de risques, qu'elles soient de nature climatique, technologique ou de sécurité publique.

C'est dans ce cadre, que notre établissement public a décidé depuis 2015 d'adhérer à la plateforme de veille de l'association du Haut Comité Français pour la Défense Civile, sous la forme de deux accès numériques.

Considérant que cette adhésion s'achève au 31 décembre 2017, il convient de procéder à son renouvellement pour les années 2018 à 2020.

Le montant annuel de l'adhésion pour 2018 est 1 100 € TTC.

Par conséquent, la Commission Gouvernance et Administration consultée, le Conseil métropolitain décide :

- D'approuver l'adhésion de la MEL à la plateforme de veille de l'association du Haut Comité Français pour la Défense Civile, sous la forme de deux accès numériques,
- D'inscrire les crédits correspondants dans les documents budgétaires au compte 6281.

**Résultat du vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés**  
LES GROUPES LILLE METROPOLE BLEU MARINE ET METROPOLE  
COMMUNES UNIES S'ETANT ABSTENUS.

**Acte certifié exécutoire au 01/03/2018**

Le Président de la Métropole Européenne de Lille,  
Pour le Président,  
Le Responsable délégué

  
Arnaud FICOT 